

I/ Définition

1. Caractéristiques de la ponctuation

La ponctuation constitue un système de signes linguistiques qui accompagnent les signes alphabétiques :

- au **niveau du mot** (le blanc entre les mots : la segmentation)
- au **niveau de la phrase** : signes de ponctuation **intraphrastiques** (dans la phrase) comme la virgule
- au **niveau du texte** : signes de ponctuation **interphrastiques** (entre les phrases) comme le point

2. Fonctions de la ponctuation

Fonction syntaxique

Signes de ponctuation sont **démarcatifs**, ils **délimitent des segments à l'intérieur d'un énoncé** : regroupent ou séparent des éléments de la phrase et ils séparent les phrases

Fonction communicationnelle ou énonciative

Interrogation, exclamation, marques explicites du discours rapporté (guillemets, tirets)
Peuvent aussi avoir une **fonction prosodique** : la ponctuation donne la musique du texte
Permet **l'oralité de l'énoncé**, rythme le texte

Fonction sémantique

Il peut y avoir une **corrélation directe entre la ponctuation et le sens**

Ex : Les étudiants, qui ont passé leur examen, quittent l'université --> la proposition subordonnée relative est explicative : l'information donnée concerne tous les étudiants

Les étudiants qui ont passé leur examen quittent l'université --> La proposition subordonnée relative est déterminative : donne une info qui ne concerne que les étudiants qui ont passé leur examen

La majuscule et le point servent à **délimiter la phrase graphique**. Celle-ci n'est pas nécessairement une phrase syntaxique mais un choix de l'émetteur de délimiter une section de texte par l'utilisation de ces signes

Ex : Le vent soufflait violemment --> une phrase graphique = une phrase syntaxique

Le vent soufflait violemment et la pluie commençait à tomber --> une phrase graphique = 2 phrases syntaxiques

II/ Les principaux signes de ponctuation et leurs fonctions

1. Les points

Le point a une **fonction syntaxique** (indique que le segment qu'il clôt est une phrase) et une **fonction prosodique** (marque une forte pause)

Le point d'interrogation, d'exclamation et les points de

suspension

Permettent d'exprimer à l'écrit des **intonations**, des **hésitations**

Ce sont des **signes d'oralité**

Leur fonction principale est **énonciative**, même si ce sont aussi des **signes démarcatifs** (ex : Quoi ? Vous ? Ici!)

Les points de suspensions ont aussi une **fonction sémantique** dans le sens où ils sont **signes d'évocation** : ils demandent de compléter le propos

Ex : SCAPIN : Monsieur votre fils...

GÉRONTE : Hé bien! mon fils...

Les deux-points

Les deux-points ont :

- une **fonction énonciative** lorsqu'ils introduisent un dialogue
- une **fonction sémantique** quand ils introduisent une explication ou quand ils expriment une relation de causalité

Ex : Les sommets des Vosges sont arrondis : on les appelle ballons => explication
Dénoncés par leurs voisins : la police les arrête => relation de causalité

2. La virgule

La virgule a 2 fonctions syntaxiques :

- soit elle **relie des éléments de même nature à la manière d'un coordonnant** (ex : j'aime les gâteaux, le chocolat et la glace)
- soit elle **sépare des éléments de natures différentes**
 - dans les phrases ayant une construction détachée (ex : tous les jours, il arrive en retard)
 - dans le cadre des incises (ex : merci, dit-elle, pour ce joli bouquet)
 - dans le cas de l'ellipse (ex : tu aimes le rouge, moi le bleu)

La virgule peut permettre aussi l'**économie d'un connecteur**. Elle correspond alors à une **opération logique** (ex : il pleut, je rentre => il peut alors je rentre)

3. Le point-virgule

Le point virgule a une **fonction syntaxique**

- sépare des **phrases juxtaposées et unies** par le sens
- sépare des **parties d'une phrase** contenant elles-mêmes des virgules
- s'emploie aussi à la fin des différents éléments d'une **énumération verticale**

4. Les guillemets, les parenthèses et les tirets

Signes doubles qui introduisent un **décrochage énonciatif**

Les guillemets

Annoncent le **discours rapporté**. Ils peuvent aussi signaler un mot spécifique, pour exprimer de la **distance par rapport à ce qui est dit**, avec ironie par exemple

Les parenthèses et les tirets

Les parenthèses et les tirets apportent un **complément d'information de façon détachée**

Parenthèses permettent d'**isoler un élément du texte** considéré comme facultatif, secondaire ou qui se situe à un autre niveau